

La Constitution

Je termine en disant qu'en dépit de tous les problèmes que nous avons, le Canada demeure un pays béni. Nous avons un niveau de vie que la plupart des autres pays aimeraient bien avoir, nous possédons un système de programmes sociaux qui font l'envie du monde et très peu d'autres pays ont une réputation comparable à celle du Canada sur la scène internationale.

Le Canada fait face en ce moment à de grands défis, mais je ne crois pas qu'ils soient insurmontables. Au cours des mois à venir, nous devons faire appel à notre équité et à notre volonté de faire des compromis pour en venir à une entente respectueuse de la diversité canadienne. Agir autrement reviendrait à sacrifier tout ce que nos ancêtres ont travaillé si fort à édifier.

Nous ne pouvons pas nous permettre de tomber dans la suffisance et croire que le Canada existera toujours. Il y a à peine quelques mois, les gens n'auraient jamais cru qu'ils verraient le monde sans l'Union soviétique.

Donc, les défis sont énormes, mais nous ne savons que trop bien où mènerait un échec. Nous devons travailler avec assiduité pour éviter tout échec.

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Madame la Présidente, il me fait plaisir de prendre part à ce débat spécial qui a pour but de porter à l'attention de la Chambre et de tous les Canadiens ce que nos commettants pensent et nous disent de la problématique de la Constitution. J'aimerais tout d'abord expliquer un peu la démarche que j'ai entreprise dans ma circonscription, en tant que député de Saint-Léonard. Certains députés ont fait des assemblées publiques; d'autres ont fait des sondages. Il y en a aussi qui ont fait du porte-à-porte.

• (1930)

Moi je suis un de ceux qui ont envoyé, par envois collectifs, à tous mes électeurs, à toutes les portes de mon comté, un questionnaire. J'ai aussi annoncé un programme de trois semaines, pendant l'été, un programme de porte-à-porte, afin que ceux qui voulaient répondre puissent le faire à l'aide du questionnaire ou, pour ceux qui voulaient le faire personnellement puissent me transmettre leurs opinions sur toute la question constitutionnelle et l'avenir du pays.

Cette démarche a débuté, madame la Présidente, avec une proposition de réforme constitutionnelle du Parti libéral qui a été présentée par le chef de l'opposition lors d'un discours à Montréal, le 21 avril 1991. Dans cette proposition, il y avait neuf points que je vais lire brièvement, que d'ailleurs tout le monde connaît, et que le chef

de l'opposition lui-même a déjà, lors de son discours sur la proposition de réforme constitutionnelle du Canada, expliquée et déposée à la Chambre. Ces neuf points sont 1) une déclaration sur la nature du Canada; 2) l'attachement à la Charte des droits et libertés; 3) le renforcement de l'union économique canadienne; 4) la réforme institutionnelle; 5) la répartition des pouvoirs: a) le pouvoir de dépenser, b) l'immigration; 6) la Cour suprême du Canada; 7) les peuples autochtones; 8) la formule d'amendement; et 9) le référendum national.

Avec ces neuf points, j'ai établi un questionnaire que, comme je le disais, j'ai fait distribuer à environ 38 000 portes, dans mon comté, questionnaire basé sur ces neuf points. Le questionnaire ayant été envoyé par la poste au mois de juin, les gens ont eu tout l'été pour répondre. En même temps, j'avais annoncé une opération contact, et je parcourais donc un quartier par soir, ma circonscription en comptant 14. Le 12 août, j'étais dans le quartier Rosemont; le 13 août, à Mont-Carmel; la 14 août, à Garibaldi; le 15 août, à Saint-Gilbert; le 16 août, à Hébert; le 19 août, quartier Saint-Léonard; le 20 août, Delorme; le 21 août, Port-Maurice; le 22 août, Ferland; le 26 août, Saint-Angèle; le 27 août, Pirandello; le 29 août, Pie-XII; et malheureusement, à cause du mauvais temps qui a persisté, je n'ai pas été capable de faire la tournée dans le quartier de Coubertin.

Je peux vous dire, madame la Présidente, que pendant ces 13 soirées de porte-à-porte, accompagné d'un groupe de mon comté, on a rencontré des personnes de tous les âges et de toutes les couches de la société. Donc, je peux vous dire que c'est leur opinion, que c'est assez représentatif, et que cela correspond à peu près à la même chose que ceux qui ont pris la peine de remplir le questionnaire et de me le faire parvenir, et qu'on a compilé.

Ce soir, madame la Présidente, je n'ai pas l'intention de donner mon opinion sur tout le débat constitutionnel. Nous, comme députés, je pense que nous aurons l'occasion de le faire, soit lors du dépôt du rapport du comité mixte, soit lors des offres que le gouvernement fédéral pourrait faire aux provinces. À ce moment-là, il y aura un débat à la Chambre et je pense que, en tant que député, je le ferai à ce moment-là. Donc, ce soir, pendant les dix minutes qui me sont allouées pour ce débat spécial, je veux que ce soit les gens de Saint-Léonard qui parlent. Donc, je veux dédier, communiquer à la Chambre, à mes collègues députés et à tous les Canadiens qui nous regardent, tous ceux qui voudront lire le hansard à partir de demain matin, ce que les gens de Saint-Léonard pensent de la Constitution, ainsi que les réponses qu'ils m'ont données.